

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE****L'an deux mille dix neuf, le seize décembre à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 57 Présents à la séance : 39
DATE DE LA CONVOCATION	09/12/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	23/12/2019

OBJET :**Désignation du Secrétaire de séance****Étaient présents :**

M. Patrick ALLEC , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Marie-José ALLEMAND , Mme Laurence ALLIX , M. Fernand BARD , M. Daniel BOREL , M. Claude BOUTRON , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Jean-Pierre COYRET , M. François DAROUX , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Roger DIDIER , M. Denis DUGELAY , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Daniel GALLAND , Mme Raymonde EYNAUD , M. Roger GRIMAUD , Mme Maryvonne GRENIER , M. Michel GAY-PARA , M. Christian HUBAUD , Mme Annie LEDIEU , Mme Rolande LESBROS , Mme Christelle MAECHLER , M. Maurice MARCHETTI , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Jérôme MAZET , M. Vincent MEDILI , M. Rémy ODDOU-STEFANINI , Mme Monique PARA-AUBERT , Mme Monique PARA , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , M. Stéphane ROUX , M. Jean-Pierre TILLY , M Bernard LONG , M Thierry PLETAN , M François-Olivier CHARTIER , Mme Vanessa PICARD
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Catherine ASSO procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Michel BERAUD procuration à M. Christian HUBAUD, M. François ZAMPA procuration à M. François DAROUX, Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD

Absent(s) :

M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Jean-Michel ARNAUD, M. Serge AYACHE, M. Philippe BIAIS, Mme Martine BOUCHARDY, M. Rémi COSTORIER, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude FACHE, Mme Sylvie LABBE, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Frédéric LOUCHE, M. Claude NEBON, Mme Martine PAUL, Mme Sarah PHILIP

Le rapporteur expose :

Les articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent qu'au début de chacune de ses séances le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

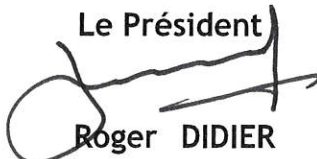
Décision :

Il est proposé de nommer Madame Christelle MAECHLER.

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à mains levées cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 24 DEC. 2019

Affiché ou publié le : 24 DEC. 2019